

R.P.Q.S. 2021

JUIN 2022

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE Exercice 2021



Syndicat Mixte
du Dadou

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR L'AMENAGEMENT
HYDRAULIQUE DU DADOU**
ZA LA PRADE
81120 REALMONT
Tel : 05.63.38.16.99

Référence dossier	RPQS 2021
Auteur	A. VILLA
Date	22/06/2021

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service.....	2
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	2
1.2.	Mode de gestion du service.....	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1).....	3
1.4.	Nombre d'abonnés.....	3
1.5.	Eaux brutes.....	6
1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau.....	6
1.5.2.	Achats d'eaux brutes.....	6
1.6.	Eaux traitées.....	6
1.6.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019.....	9
1.6.2.	Production.....	6
1.6.3.	Achats d'eaux traitées.....	7
1.6.4.	Volumes vendus au cours de l'exercice.....	7
1.6.5.	Autres volumes.....	9
1.6.6.	Volume consommé autorisé.....	9
1.7.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	9
2.	Tarifification de l'eau et recettes du service.....	10
2.1.	Modalités de tarification.....	10
2.2.	Facture d'eau type (D102.0).....	11
2.3.	Recettes.....	12
3.	Indicateurs de performance.....	13
3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	13
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B).....	13
3.3.	Indicateurs de performance du réseau.....	15
3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3).....	15
3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	15
3.3.3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	15
3.3.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2).....	16
3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3).....	16
4.	Financement des investissements.....	17
4.1.	Branchements en plomb.....	17
4.2.	Montants financiers.....	17
4.3.	État de la dette du service.....	17
4.4.	Amortissements.....	18
4.5.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service.....	18
4.6.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice.....	19
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	19
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0).....	19
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT).....	19
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs.....	20

Report relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L22245 du Code Général des Collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

1. Caractérisation technique du service



1.1. PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI

Le service est géré au niveau communal intercommunal

- Nom de la collectivité : Syndicat Mixte du Dadou
- Caractéristiques (Commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Mixte à Vocation Unique
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection de l'ouvrage de prélèvement ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) A compléter

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Albi, Ambialet, Aussac, Bellegarde-Marsal, Briatexte, Brousse, Cabanès, Cambon, Carlus, Cunac, Dénat, Fauch, Florentin, Fréjariolles, Fénols, Graulhet, Laboulbène, Laboutarié, Lacrouzette, Lamillarié, Lautrec, Le Sequestre, Lombers, Missède, Mont-Roc, Montdragon, Montfa, Montpinier, Montredon-Labessonnié, Moulayrés, Mouzieys-Teulet, Orban, Peyregoux, Poulan-Pouzols, Puygouzon, Rayssac, Roquecourbe, Rouffiac, Réalmont, Saint-André, Saint-Gauzens, Saint-Genès-de-Contest, Saint-Germier, Saint-Jean-de-Vals, Saint-Julien-du-Puy, Saliès, Sieurac, Teillet, Terre-de-Bancallé, Tersac, Villefranche-d'Albigeois, Vénès

- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un schéma de distribution au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT Oui, date d'approbation* : 2019 Non
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation* : 2019 Non
- Existence d'un schéma directeur Oui, date d'approbation* : 2018 Non

* Approbation en assemblée délibérante



1.2. MODE DE GESTION DU SERVICE

Le service est exploité en Délégation de Service Public : affermage

Nature du contrat :

- Nom du prestataire : VEOLIA
- Date de début de contrat : 01/06/2014
- Date de fin de contrat initial : 31/05/2032
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : 31/05/2032
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 1 - Intégration nouveaux équipements (UTEF Teillet) et intégration de la commune de Rayssac
2 - Abandon de la station de La Bancallé et intégration de la commune d'Alban
- Nature exacte de la mission du prestataire : Compteurs eau froide, distribution, élévation, gestion clientèle, production, branchements



1.3. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D101.1)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert **47 045 habitants** au 31/12/2021 (49 035 habitants au 31/12/2020 – **erreur dans le RAD 2020, double comptage**).



1.4. NOMBRE D'ABONNES

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert **22 521 abonnés** au 31/12/2020 (22 156 abonnés au 31/12/2020) dont 6 abonnés autres services.

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2020	Nombre total d'abonnés 31/12/2021	Variation en %
Albi	1034	1048	1,4%
Ambialet	330	332	0,6%
Aussac	129	127	-1,6%
Bellegarde-Marsal	331	337	1,8%
Briatexte	980	998	1,8%
Brousse	209	210	0,5%
Cabanès	130	137	5,4%
Cambon	941	945	0,4%
Carlus	316	320	1,3%
Cunac	667	677	1,5%

RPOS 2021 - 3

Envoyé en préfecture le 17/02/2023

Reçu en préfecture le 17/02/2023

Publié le 17/02/2023

ID : 081-248100737-20230214-DEL2023_029-DE



RPOS 2021 - 2

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2020	Nombre total d'abonnés 31/12/2021	Variation en %
Saint-Lieux-Lafenasse	223	227	1,8%
Saliès	356	360	1,1%
Sieurac	115	114	-0,9%
Teillet	311	314	1,0%
Terre-Clapier	134	140	4,5%
Terre-de-Bançalié	137	139	1,5%
Teissac	643	672	4,5%
Vénes	368	370	0,5%
Villefranche d'Albigeois	646	653	1,1%
Total	22150	22515	1,6%

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de **11,45 abonnés/km** au 31/12/2021 (11,2 abonnés/km au 31/12/2020).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de **2,09 habitants/abonné** au 31/12/2021 (2,21 habitants/abonné au 31/12/2020).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de **110,97 m³/abonné** au 31/12/2021 (119,03 m³/abonné au 31/12/2020).

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2020	Nombre total d'abonnés 31/12/2021	Variation en %
Dénat	398	418	5,0%
Fauch	262	278	6,1%
Férols	112	115	2,7%
Florentin	320	331	3,4%
Fréjairolles	620	648	4,5%
Graulhet	1212	1227	1,2%
Labastide Dénat	196	199	1,5%
Laboubène	76	77	1,3%
Laboutarié	241	247	2,5%
Lacrouzette	906	918	1,3%
Lamiliarié	209	213	1,9%
Lautrec	899	906	0,8%
Le Sequestre	1034	1038	0,4%
Le Travet	84	85	1,2%
Lomers	528	533	0,9%
Missècle	53	51	-3,8%
Mont-Roc	157	155	-1,3%
Montdragon	274	273	-0,4%
Montfa	192	195	1,6%
Montpinier	80	83	3,8%
Montredon-Labessonnié	314	317	1,0%
Moulayrès	101	102	1,0%
Mouzeys-Teulet	228	234	2,6%
Orban	152	156	2,6%
Peyregoux	46	47	2,2%
Poulan-Pouzols	225	226	0,4%
Puygouzon	1551	1580	1,9%
Rayssac	125	126	0,8%
Réalmont	883	896	1,5%
Ronel	150	152	1,3%
Roquecourbe	1202	1216	1,2%
Rouffiac	278	280	0,7%
Saint-André	72	74	2,8%
Saint-Antonin-de-Lacalm	150	156	4,0%
Saint-Gauzens	345	347	0,6%
Saint-Genest-de-Contest	132	137	3,8%
Saint-Germier	88	91	3,4%
Saint-Jean-de-Vals	42	46	9,5%
Saint-Julien-du-Puy	213	222	4,2%

1.5. EAUX BRUTES



1.5.1. PRELEVEMENT SUR LES RESSOURCES EN EAU

Le service public d'eau potable prélève **4 398 610 m³** pour l'exercice 2021 (4 490 381 m³ pour l'exercice 2020).

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Prise de Rassisse	Barrage	25 500 m ³ /jour	3 394 912	3 512 829	+ 3,5%
Prise de la Bancalié	Barrage	5 000 m ³ /jour	1 095 469	885 781	- 19,1%
Total		30 500 m³/jour	4 490 381	4 398 610	- 2,0%

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP.

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 0%.



1.5.2. ACHATS D'EAUX BRUTES

Sans objet

1.6. EAUX TRAITEES



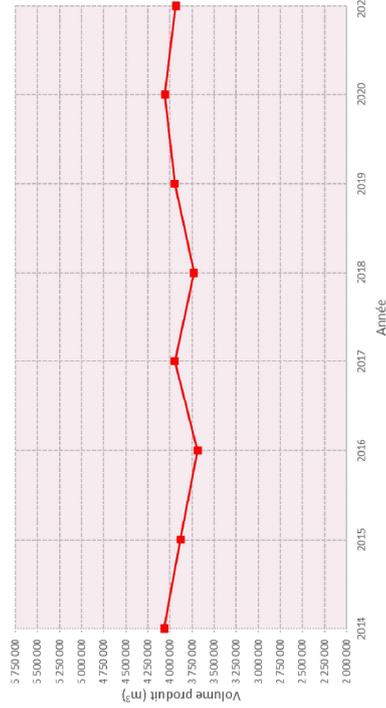
1.6.1. PRODUCTION

Le service a 2 stations de traitement.

Nom de la station de traitement	Réactif	Type de traitement
Usine de Traitement de la Bancalié	Réactif	
Usine de Traitement de Teillet	Réactif	

Etant donné que les usines de production génèrent des pertes en eaux (lavage des filtres par exemple), le volume produit total diffère du volume prélevé.

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2020 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2021 en m ³	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2021
Prise de Rassisse	3 069 084	3 237 509	+ 5,5%	50
Prise de la Bancalié	990 364	697 202	- 29,6%	50
Total du volume produit (V1)	4 059 448	3 934 711	- 3,1%	



1.6.2. ACHATS D'EAUX TRAITEES

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2020 en m ³	Volume acheté durant l'exercice 2021 en m ³	Variation des volumes achetés en %
Albi	160	109	- 31,9%
Le Fraysse	16 100	13 157	- 18,3%
SIVOM Pio du Lac	33057	27 979	- 15,4%
Syndicat Valence Valderies	2063	746	- 63,8%
Castraise des eaux	0	3670	
Total d'eaux traitées achetées (V2)	51 380	45 661	- 11,1%



1.6.3. VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques (1)	2 686 336	2 499 140	- 7,0%
Abonnés non domestiques	219	258	+ 17,8%
Total vendu aux abonnés (V7)	2 686 555	2 499 398	- 6,97%
PAULINET	940	1090	+ 16,0%
GRAULHET	36 149	26 221	- 27,5%
REALMONT	112 176	110 826	- 1,2%
SAINT-JUERY	55 309	57 309	+ 3,6%
SYNDICAT VIELMUR - SAINT-PAUL	235 793	206 924	- 12,2%
Engagements Rayssac-Cambon	734	810	+ 10,4%
Total vendu à d'autres services (V3)	441 101	403 180	- 8,60%

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

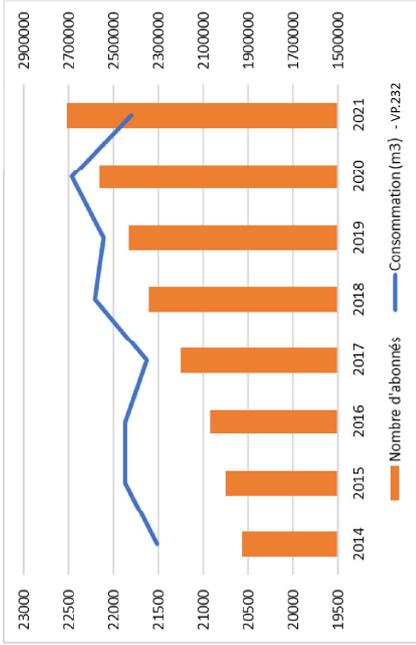
Envoyé en préfecture le 17/02/2023

Reçu en préfecture le 17/02/2023

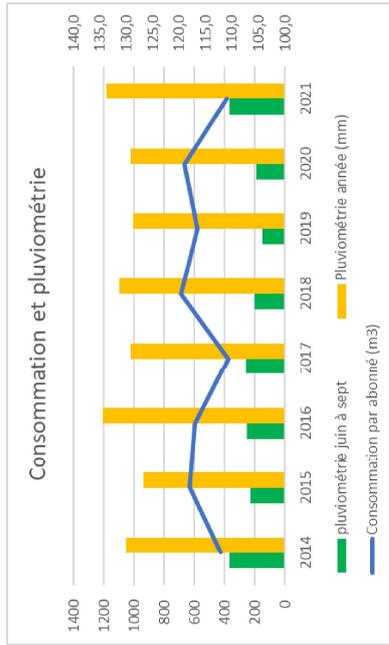
Publié le 17/02/2023



ID : 081-248100737-20230214-DEL2023_029-DE



⇒ Malgré l'augmentation du nombre d'abonnés (+1,7%), la consommation par abonné et donc la consommation globale diminuent.



⇒ Ces dernières années, excepté en 2017, la corrélation entre consommation globale et pluviométrie semble s'observer.

1.6.4. AUTRES VOLUMES



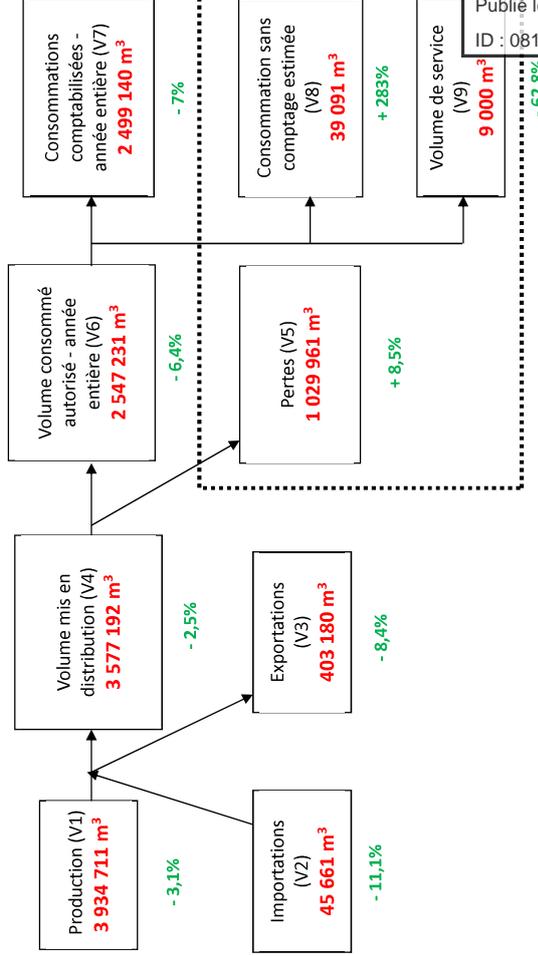
	Exercice 2020 en m³/an	Exercice 2021 en m³/an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	10 204	9 000	-11,80%
Volume de service (V9)	24 166	39 091	61,76%

1.6.5. VOLUME CONSOMME AUTORISE



	Exercice 2020 en m³/an	Exercice 2021 en m³/an	Variation en %
Volume consommé autorisé - année entière (V6)	2720925	2547231	-6,38%

1.6.6. BILAN DES VOLUMES MIS EN ŒUVRE DANS LE CYCLE DE L'EAU POTABLE



1.7. LINEAIRE DE RESEAUX DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de **1967 kilomètres** au 31/12 (1 978 au 31/12/2020).



2. Tarification de l'eau et recettes du service



2.1. MODALITES DE TARIFICATION

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Frais d'accès au service : 91,94 € HT au 01/01/2021 (prix 2020)
92,08 € HT au 01/01/2022 (prix 2021)

Tarifs	Au 01/01/2021 (PRIX 2020 appliqué jusqu'en mars 2021)	Au 01/01/2022 (PRIX 2021 appliqué jusqu'en mars 2022)
Part de la collectivité		
Part fixe (€ HT/an)		
Abonnement DN 15/20mm y compris location du compteur	10,00 €	10,00 €
Abonnement DN 25/30/40mm y compris location du compteur	80,00 €	80 €
Abonnement DN 60mm ou supérieur y compris location du compteur	164,00 €	164 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		
Prix au m ³	0,66 €/m ³	0,66 €/m³
Part du délégataire		
Part fixe (€ HT/an)		
Abonnement y compris location du compteur	81,94 €	82,08 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		
Prix au m ³	0,826 €/m ³	0,8274 €/m³
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,50%	5,50%
Redevances		
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	0,07 €/m ³	0,07 €/m ³
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,33 €/m ³	0,33 €/m ³

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

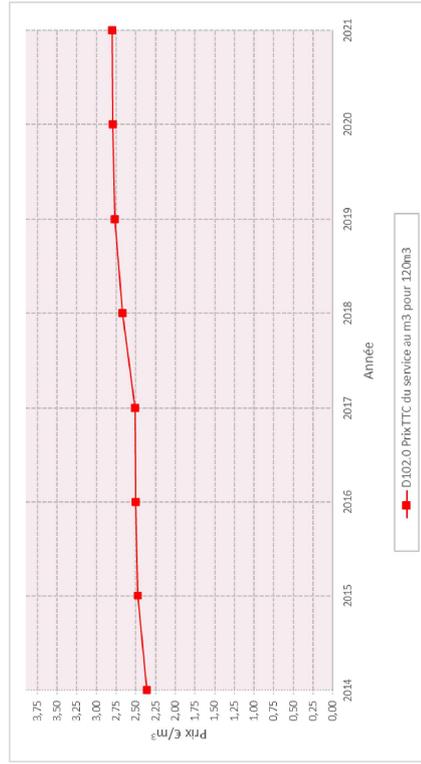
➤ Délibération du **27/11/2020** effective à compter du 01/01/2021 fixant les tarifs du service d'eau potable

2.2. FACTURE D'EAU TYPE (D102.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2019 et au 01/01/2020 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2021 (PRIX 2020 appliqué jusqu'en mars 2021)	Au 01/01/2022 (PRIX 2021 appliqué jusqu'en mars 2021)	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	10	10	+ 0,0%
Part proportionnelle	79,2	79,2	+ 0,0%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	89,2	89,2	+ 0,0%
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe annuelle	81,94	82,08	+ 0,2%
Part proportionnelle	99,12	99,29	+ 0,2%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	181,06	181,37	+ 0,2%
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	8,4	8,4	+ 0,0%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	39,6	39,6	+ 0,0%
TVA	17,50	17,52	+ 0,1%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	65,50	65,52	+ 0,0%
Total	335,76	336,09	
Prix TTC au m³	2,798	2,801	1,10%



Le prix TTC au m³ (2,80€ en 2021) s'applique de façon identique à l'ensemble des communes adhérentes au syndicat.

3. Indicateurs de performance

3.1. QUALITE DE L'EAU (P101.1 ET P102.1)

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses « Eau produite et distribuée »	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2021
Microbiologie	104	0	105	0
Paramètres physico-chimiques	105	2	106	0

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5 000 habitants ou produit plus de 1 000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2020	Taux de conformité exercice 2021
Microbiologie (P101.1)	100%	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	98,10%	100%

3.2. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX (P103.2B)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte)

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble des plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Envoyé en préfecture le 17/02/2023
 Reçu en préfecture le 17/02/2023
 Publié le 17/02/2023
 ID : 081-248100737-20230214-DEL2023_029-DE

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence : Annuelle

La facturation est effectuée avec une fréquence : Semestrielle

Les volumes facturés au titre de l'année 2021 sont de **2 826 017 m³/an** (3 077 502 m³/an en 2020).

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

*Pas d'augmentation en 2021 pour la part syndicale.
 Légère augmentation sur la part de délégataire selon le coefficient K appliqué suivant la formule du contrat de délégation qui prend en compte l'évolution du coût de la vie depuis le démarrage du contrat.*

2.3. RECETTES

Décalage de 680k€ de versement en 2020 et avance de 250k€ en 2021 = augmentation des ventes moindre (+1,9%)

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	1 780 383	1 180 674	2 146 661	+ 81,8%
dont abonnements	218 340	221 560	225 210	+ 1,6%
Recette de vente d'eau en gros	98 536	136 626	140 282	+ 2,7%
Total recettes de vente d'eau	1 878 919	1 317 300	2 286 943	+ 73,6%
Recettes liées aux travaux				
Autres recettes (Taxe Capitaire)	137 907	137 427	137 811	+ 0,3%
Autres recettes (Production électrique)	525 038	377 368	490 943	+ 30,1%
Total autres recettes	662 945	514 795	628 754	+ 22,1%
Total des recettes	2 541 864	1 832 095	2 915 697	+ 59,1%

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	3 784 460	3 899 516	+ 3,0%
dont abonnements	1 815 463	1 848 524	+ 1,8%
Recette de vente d'eau en gros	170 912	100 493	-41,2%
Total recettes de vente d'eau	3 955 372 €	4 000 009 €	+ 1,1%
Recettes liées aux travaux	287 688	386 064	+ 34,2%
Autres recettes (préciser)	144 057	135 532	- 5,9%
Total autres recettes	431 745 €	521 596 €	+ 20,8%
Total des recettes	4 387 117 €	4 521 605 €	+ 3,1%

Recettes globales :

Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2021 : **7 437 302€** (6 219 212€ au 31/12/2020).



parties	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	Oui	Oui	15
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Oui	Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	100%	Oui	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	75%	11
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	5
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	5
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	5
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	-	101

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour, ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
 (2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
 (3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

3.3. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RESEAU



3.3.1. RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi : $\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} \times 100$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

part du volume vendu parmi le volume mis en distribution = $\frac{V_2}{V_4}$

	Exercice 2020	Exercice 2021
Rendement du réseau	76,9%	74,1%
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) – ILP [m ³ / jour / km]	4,37	4,11
Volume vendu sur volume mis en distribution (Rendement primaire) – V7/V4	73,2 %	69,9 %



3.3.2. INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

indice linéaire des volumes non comptés = $\frac{V_4 - V_3}{365 \times \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$

Pour l'année 2021, l'indice linéaire des volumes non comptés est de **1,50 m³/j/km** (1,43 en 2020).



3.3.3. INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

indice linéaire des pertes en réseau = $\frac{V_4 - V_6}{365 \times \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$

Pour l'année 2021, l'indice linéaire des pertes est de **1,43 m³/j/km** (1,31 en 2020).





3.3.4. TAUX MOYEN DE RENOUELEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Linéaire renouvelé en km	8,0	7,6	4,5	3,5	0	0	0	7,8	10

Au cours des 5 dernières années, **17,8 km de linéaire de réseau** ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_{n,0} + L_{n,1} + L_{n,2} + L_{n,3} + L_{n,4} + L_{n,5}}{5 \times \text{linéaire du réseau de desserte}} \times 100$$

Pour l'année 2021, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0,5 %** (0,4 en 2019).



3.4. INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU (P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2021, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **45%** (42,5% en 2020).

4. Financement des investissements



4.1. BRANCHEMENTS EN PLOMB

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2020
Nombre total des branchements	18 517	18 649
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	11	7
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	19	22
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	36,7%	24%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0,10%	0,20%



4.2. MONTANTS FINANCIERS

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	997 978 €	5 659 057 €
Montants des subventions en €	-	2 873 956 €
Montants des contributions du budget général en €	997 978 €	2 785 101€



4.3. ÉTAT DE LA DETTE DU SERVICE

L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre de l'année de l'exercice (montant restant dû en €) – en capital	17 167 036 €	17 511 338 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	604 754 €
	en intérêts	496 488 €



4.4. AMORTISSEMENTS

Pour l'année 2021, la dotation aux amortissements a été de **1 598 303 € HT** (1 494 456 € HT en 2020).

Envoyé en préfecture le 17/02/2023

Reçu en préfecture le 17/02/2023

Publié le 17/02/2023

ID : 081-248100737-20230214-DEL2023_029-DE

S²LOW



4.5. PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €
Sécurisation de l'apport en eaux brutes de l'usine de Teillet par la création d'une liaison La Bancalié/Rassisse et Soutien à l'étiage de La Bancalié :	5 125 400€ HT FAIT
Phase 1 – Alimentation de l'ensemble du syndicat par l'usine de Teillet	7 126 800€ HT
- Phase 2 – Conservation de la ressource La Bancalié en secours pour l'usine de Teillet	140 000€ HT
- Phase 3 – Soutien à l'étiage du barrage de La Bancalié par le barrage de Rassisse	



4.6. PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Programme pluriannuel de renouvellement de conduites AEP : Programme annuel 2022 : Lautrec – Les Vincennes, Dénat – Rue des Remparts, Roquecourbe – Frescaty/Vigné, Lacrouzette – Garrot/Malrieu, Lautrec – Allée des remparts, Saint-André - Bourg	2022	800 000€ HT

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau



5.1. ABANDONS DE CREANCE OU VERSEMENTS A UN FONDS DE SOLIDARITE (P109.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

En 2020, le service a reçu **4 demandes d'abandon** de créance.

554 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit **0,002 €/m³ pour l'année 2021** (0,001 €/m³ en 2020).



5.2. OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE (CF. L 1115-1-1 DU CGCT)

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €

Envoyé en préfecture le 17/02/2023

Reçu en préfecture le 17/02/2023

Publié le 17/02/2023

ID : 081-248100737-20230214-DEL2023_029-DE



6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		EXERCICE 2020	EXERCICE 2021
Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	46 881	47 045
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,8	2,8
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	98,1%	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	97	101
P104.3	Rendement du réseau de distribution	76,9%	74,1%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	1,36	1,50
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	1,31	1,43
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,4%	0,5%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	43%	45%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,001 €	0,002 €

Envoyé en préfecture le 17/02/2023

Reçu en préfecture le 17/02/2023

Publié le 17/02/2023

ID : 081-248100737-20230214-DEL2023_029-DE

